



# Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

APPEL À PROJET

## Ingénierie de formations professionnelles et d'offres d'accompagnement innovantes « IFPAI Nouvelle Aquitaine »

### Publics concernés

Association , Collectivité territoriale , Entreprise , Établissement public , Université,  
Enseignement supérieur, Recherche

### Domaines secondaires

Innovation , Orientation , Insertion professionnelle

L'appel à projet IFPAI Nouvelle-Aquitaine soutient financièrement l'ingénierie des projets de formations et d'accompagnement innovants répondant directement, et de façon efficace, à un besoin exprimé par les entreprises des filières stratégiques et en cohérence avec la dynamique territoriale définie dans le SRDEII (le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation) et le CPRDFOP (Le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles) ainsi que dans le plan de transitions et de reconquête technologique Nouvelle-Aquitaine Rebond.

## Échéances

**Fin de dépôt de dossiers** : deux dates sont programmées pour le dépôt de dossiers, le **27 SEPTEMBRE 2022** à 12h00 et le **22 NOVEMBRE 2022** à 12h00.

**Etude des dossiers** : les projets seront soumis à l'analyse d'un comité de pilotage régional co-présidé par Mme la Préfète de Région ou son représentant et M le Président de Région ou son représentant. Le CREFOP (Comité régional de l'emploi, de la

formation et de l'orientation professionnelle) sera associé à ces travaux et un jury composé de l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Caisse des dépôts et consignations pourra être amené à auditionner les candidats.

## Objectifs

Placer l'entreprise et les actifs au centre de la démarche d'ingénierie pédagogique. Inscrire l'innovation dans une approche prospective et agile des transferts de technologie et de compétences.

Anticiper et adapter le développement des compétences aux mutations socio-économiques issues de la crise sanitaire.

Accompagner par la formation les transitions (écologique, numérique, sanitaire, sociétale...).

Renforcer et actualiser la qualification des actifs néo-aquitains en soutenant l'innovation des parcours de formation répondant aux besoins des entreprises.

## Bénéficiaires

Demands d'emploi et publics fragiles

Salariés

Etudiants, alternants, jeunes décrocheurs

Dirigeants des entreprises concernées, notamment en vue d'adapter l'organisation de leur entreprise pour recruter et intégrer les nouvelles compétences.

## Montant

Au titre du Programme d'investissement d'avenir (PIA), l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine engagent à parité un budget de 12,5 M€ pour l'appel à projet IFPAI, confié à l'opérateur Caisse des dépôts et consignation (CDC).

L'aide accordée s'inscrit dans une convention d'une durée maximale de 3 ans pour des projets d'une enveloppe minimum de 500k€ de dépenses éligibles (dans la limite de 2 M€ par projet). Les dépenses éligibles intègrent les prestations d'ingénierie, de conception et d'accompagnement RH et excluent notamment l'investissement immobilier et l'action de formation.

L'intervention se fait sous forme de subventions versées par la CDC au porteur du consortium.

Les modalités de co-financement reposent sur un taux d'intervention maximale de 50%

d'aide publique IFPAI (Etat et Région) avec la possibilité d'y adjoindre des aides européennes, territoriales et exige une contribution d'au moins 30% par les entreprises et partenaires associés pouvant inclure les organisations professionnelles ou OPCO.

## **Critères de sélection**

Les projets attendus sont des projets partenariaux d'ingénierie de formations et/ou d'accompagnement innovants répondant directement à un besoin exprimé par les entreprises relevant notamment des filières priorisées par la Région Nouvelle-Aquitaine et relevant du plan de transitions et de reconquête technologique Nouvelle-Aquitaine Rebond.

Les actions proposées pourront s'adresser aux demandeurs d'emploi et publics fragilisés par la crise, aux alternants, étudiants décrocheurs, jeunes en insertion, salariés, et aux dirigeants des entreprises concernées par des problématiques de recrutement et de formation.

Les projets seront sélectionnés selon leur capacité à démontrer les éléments suivants :

Impact global du projet, notamment son caractère innovant, son effet structurant, son impact en termes d'emploi face aux besoins identifiés à l'échelle régionale, notamment étayé par l'avis de la branche professionnelle pertinente et du CREFOP.

Financement du projet et notamment solidité financière du plan de financement et d'exploitation du projet.

Effet de levier sur les cofinancements privés et territoriaux.

Perspectives de diffusion et de capitalisation des résultats des actions et de leur transférabilité.

Retombées économiques du projet (emploi, structuration des acteurs, retours pour l'Etat...).

Prise en compte des enjeux spécifiques des TPE et PME.

Qualité de la gouvernance.

Système d'évaluation continue des actions, incluant l'évaluation par les usagers.

Pertinence du projet au regard des orientations de l'appel à projets.

Qualité et caractère innovant des actions proposées.

## **Comment faire ma demande ?**

L'appel à projet et le dossier de candidature sont disponibles sur la plateforme de la Caisse des dépôts et consignations, en cliquant sur le lien suivant

<http://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com>

Une fois la fiche consultée, vous pourrez cliquer sur "Répondre à la consultation".

Si vous avez des questions vous pouvez les poser en direct sur cette plateforme en cliquant sur "Questions/Réponses".

Dans le cas d'un besoin d'échange approfondi avec la Région, vous pouvez utiliser renseigner le formulaire au bas de la page.

Le dossier de candidature comprend un accord écrit de consortium.

Le dépôt en ligne doit être complété par la transmission des documents signés.